

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte Ouvrière

Île de la Réunion

Bi-mensuel N°6

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément du journal Lutte ouvrière N° 2528 - Prix : 1 €

*Enfants
réunionnais :
l'État reconnaît
ses crimes*

Page 3

*Primaire de la
gauche : ils
enfilent leur
veste rose*

Page 5

*Quand le Pcr
prône une
union
impossible*

Page 7

*Clinique de La
Paix : bilan de
cinq jours de
grèves*

Page 8

Face à tous les politiciens, faire entendre les exigences des travailleurs



Face à tous les politiciens, faire entendre les exigences des travailleurs

Les débats de la primaire de la gauche ne sont guère tournés vers les préoccupations des travailleurs, et les sept prétendants incarnent la même politique.

Cinq ont été ministres de Hollande. On pourrait l'ignorer, tant ils essaient de se démarquer du bilan gouvernemental. Comme si c'était un autre parti que le PS qui gouverne depuis 2012 ! Même Valls, qui défend le bilan de Hollande, a le culot d'expliquer qu'il veut abroger l'article 49.3, dont il usa pour faire passer les dispositions antiouvrières des lois Macron et El Khomri.

Pour faire oublier leur bilan désastreux au pouvoir, les candidats essaient de se refaire une virginité auprès de l'électorat de gauche : Hamon avec le revenu universel, Valls avec le revenu décent, Montebourg comme « candidat de la feuille de paye ».

Derrière leur cinéma, tous sont comptables, au même titre que la droite, du recul de la condition ouvrière. Six millions de chômeurs, soit un million de plus qu'en 2012 ; neuf millions de pauvres, soit un million de plus : les classes populaires payent un lourd tribut. En cette période de froid, même l'hébergement d'urgence est débordé, à tel point que la moitié des appelants du 115 n'obtiennent pas de lit pour la nuit, faute de places !

Et il n'y a pas que les sans-abri et les chômeurs dont la condition s'est dégradée. Pour les ouvriers et les employés, la précarité augmente. Et l'histoire de Robert Marchand, le cycliste centenaire qui vit avec 900 euros de retraite, après avoir travaillé de 12 à 89 ans,

illustre la condition de millions de retraités, vivant avec des petites pensions.

Pendant ce temps, les entreprises du CAC 40 ont distribué, en 2016, 56 milliards d'euros de dividendes – un record. Il y a en France 71 milliardaires en euros, un autre record. Le premier d'entre eux, Bernard Arnault, possède 39 milliards, deux fois plus qu'il y a cinq ans. Et on pourrait multiplier les exemples. Sanofi, qui fait chaque année des milliards de bénéfices et supprime des emplois, tout en étant gavé d'argent public, touche ces jours-ci le jackpot grâce à l'épidémie de grippe et à la vente de vaccins !

Outre les sept candidats à la primaire, le PS compte aussi deux dissidents, Macron et Mélenchon. Le premier était également ministre jusqu'en août dernier, après avoir été banquier chez Rothschild. À son bilan : l'extension du travail du dimanche, avec ses conséquences sur la vie des salariés concernés, ou encore « l'ubérisation », avec ses chauffeurs de VTC qui gagnent à peine le smic en faisant 70 heures par semaine. Aujourd'hui, Macron n'a pas forcément grand-chose à dire, mais il tente de passer pour nouveau et de ratisser large. Chaque génération produit ce genre d'ambitieux.

Quant à Mélenchon, toujours admirateur de Mitterrand, il fut ministre sous Jospin. Au second tour en 2012, il a soutenu Hollande « sans traîner les pieds », mais surtout sans jamais préparer les travailleurs à se défendre face aux attaques pourtant prévisibles. Avec son slogan, « la France insoumise », il dénonce l'Europe ou l'Allemagne mais rarement les

capitalistes bien français, pourtant responsables du chômage. Aujourd'hui, il veut incarner la « vraie gauche », se présente comme le candidat des ouvriers à qui il dit : « Votez pour moi » et je ferai ceci et cela. Balivernes !

La candidate de Lutte ouvrière, Nathalie Arthaud, se présente pour faire entendre les exigences vitales du monde du travail face à la crise.

Pour mettre fin au chômage de masse, il faut répartir le travail entre tous, sans perte de salaire. Pour cela, il faut prendre sur les profits. L'interdiction des licenciements et des plans de suppression d'emplois est indispensable pour arrêter de fabriquer de nouveaux chômeurs.

Pour pouvoir vivre dignement, il faut une augmentation générale des salaires et des pensions d'au moins 300 euros mensuels. Pas un salaire ne devrait être inférieur à 1800 euros nets, et les salaires, les pensions et les allocations devraient être indexés sur le coût de la vie.

Les entreprises mentent sur leurs comptes, leurs projets, leurs produits et leurs bénéfices, aux dépens de leurs salariés et des consommateurs. Alors, il faut lever le secret commercial et bancaire. Il faut que les travailleurs contrôlent les comptes des grandes entreprises qui, comme les banques, exercent une dictature économique sur toute la société et la mènent à la catastrophe.

Les voix qui se porteront sur la candidature de Nathalie Arthaud feront entendre ces exigences et aideront à préparer les luttes de demain.

Enfants réunionnais : l'État reconnaît ses crimes

Dimanche 8 janvier, à Guéret dans la Creuse, a eu lieu la troisième et dernière audition par une commission du ministère de l'Outre-mer, des anciens enfants réunionnais exilés de force entre 1963 et 1982 dans 65 départements français.

L'État avait nié pendant trente ans un drame dénoncé dès 1972 par l'Union générale des travailleurs réunionnais de France. En 2002, suite à une plainte déposée par un des anciens Réunionnais déportés, la ministre socialiste Elisabeth Guigou avait commandé un rapport à l'Inspection générale des affaires sociales : il dédouana alors totalement l'État français. En 2007, la cour administrative d'appel de Bordeaux débouta une demande de réparation déposée par des anciens déportés, au motif qu'il y avait prescription. Le même motif fut retenu par le Conseil d'État en juillet 2008 et par le tribunal administratif de La Réunion en 2009.

Mais, depuis février 2014, une résolution adoptée par l'Assemblée a reconnu que « l'État a manqué à sa

responsabilité morale [envers] les enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970 ». Maintenant que les responsables de toute cette politique ont disparu, il semble qu'il soit moins gênant pour l'État de reconnaître les méfaits d'un plan mis en œuvre par Michel Debré, ancien Premier ministre de de Gaulle, et député de La Réunion de 1963 à 1974.

À La Réunion devenue un département français en 1947, la politique coloniale de l'État n'avait pas disparu. C'est ce mépris qui est à la base de l'enlèvement forcé de 2 150 enfants pour repeupler les campagnes françaises. Debré voulait ainsi contenir le développement démographique de l'île par un contrôle des naissances et un programme d'émigration imposée qui frappaient d'abord les plus pauvres.

Un Réunionnais de la Creuse raconta récemment : « *Ma mère ne savait ni lire, ni écrire, ni compter, et on m'a simplement dit que j'allais en métropole pour rattraper un retard scolaire.* » Les dirigeants de la DDASS affirmaient en effet que les enfants

allaient partir quelque temps en France acquérir un bon bagage scolaire et qu'ils reviendraient chaque année pour les vacances. Mais, une fois partis, les parents n'eurent plus jamais de nouvelles de leurs enfants.

À leur arrivée dans la Creuse, ils étaient conduits au foyer de Guéret, qui servait de centre de tri, puis séparés de leurs frères et sœurs. Ils étaient répartis dans des familles qui touchaient des aides pour recevoir ces prétendus orphelins. Aux travaux pénibles à la ferme s'ajoutaient souvent le racisme et les vexations de toutes sortes. Marie-Josiane Grenier, « transplantée » en 1966, selon l'expression hypocrite des autorités, ose seulement aujourd'hui dénoncer « *les viols dès qu'elle devient jeune fille et les passages à tabac pour qu'elle se taise* ».

Isolés dans un monde tout aussi peu préparé à leur accueil qu'ils ne l'étaient eux-mêmes à leur exil forcé, les enfants vécurent un cauchemar uniquement reconnu des décennies plus tard.

Loi travail : c'est toujours non



La loi Travail est désormais applicable et elle représente une attaque sans précédent contre les travailleurs. En effet, c'est maintenant au niveau de chaque entreprise que chaque patron va tenter de faire prévaloir les normes qui lui conviennent. La loi Travail autorise de déroger à la loi et aux accords de

branches si le patron réussit à obtenir l'accord des syndicats majoritaires dans l'entreprise ou l'accord des salariés par référendum.

Par exemple, si la durée hebdomadaire légale du travail reste de 35 heures, un accord d'entreprise peut prévoir de faire travailler 46 heures en moyenne pendant 12 semaines, à condition de ne pas dépasser 48 heures hebdomadaires... sauf dérogation permettant de faire travailler des semaines de 60 heures !

Comme l'entreprise peut moduler le temps de travail sur trois ans, le patron a tout loisir de ne pas payer d'heures supplémentaires. Si toutefois cela arrivait, il pourrait ne les majorer que de 10 %.

Le dernier décret publié le 29 décembre concerne les « ADPE », les accords de préservation ou de développement de l'emploi, qu'un patron peut imposer sans attendre d'être dans une situation difficile pour les faire jouer. Le patron a la possibilité de faire travailler plus les salariés sans les payer plus, cela pour une durée limitée qui ne peut excéder... cinq années ! Et si le salarié refuse, il peut être licencié !

Les patrons vont tout faire pour profiter de cette liberté supplémentaire. Mais la loi ne suffit pas pour imposer de nouveaux sacrifices. Si les travailleurs ne se laissent pas faire, elle restera un chiffon de papier que le patronat n'aura pas les moyens d'appliquer.

Migrants : hécatombe en mer et sur terre

Par les températures glaciales qu'a connues l'Europe récemment, des milliers de réfugiés sont restés coincés en Grèce et dans les Balkans.

À Belgrade, deux mille jeunes venant d'Afghanistan, du Pakistan, d'Irak et de Syrie dorment, selon Médecins sans frontières, dans des bâtiments abandonnés du centre-ville, par -20°C. Plusieurs personnes sont décédées d'hypothermie à la frontière avec la Bulgarie. Moins de 10 % des engagements pris en 2015 par les pays de l'Union européenne à accueillir un quota de réfugiés ont été tenus. Les migrants paient, parfois de leur vie, l'accord scandaleux conclu en mars 2016 entre l'UE et la Turquie, l'engageant à retenir la majorité des migrants en partance pour l'Europe en échange d'une promesse de financements.

En Méditerranée, 5 000 personnes ayant tenté la traversée en 2016 ont trouvé la mort. Les conditions hivernales et la mauvaise mer qui en découle souvent n'empêchent pas les

embarcations de tenter ces jours-ci la traversée, conduisant leurs passagers à la mort certaine s'ils ne sont pas secourus en mer par des navires humanitaires.

Les politiques hostiles de pays riches, telle la France, pour rejeter les migrants et leur rendre la vie impossible ont partiellement atteint leur but, le nombre des migrants ayant chuté ces derniers mois. Mais pourquoi l'accueil de quelques centaines milliers de jeunes hommes et femmes venus de

loin, soucieux de survivre et de travailler pour cela, serait-il impossible pour une Union européenne qui compte plus de 500 millions d'habitants ? Pour financer l'accueil, pour alimenter les budgets des services publics et des associations qui accueillent les migrants, les milliards d'euros nécessaires existent, dans les coffres des banques, sur les comptes offshores des capitalistes.

Les mettre à contribution est une question de volonté politique.



Revenu universel : au service de qui ?

Les différents candidats à l'élection présidentielle qui se disent en faveur d'un revenu universel prétendent y trouver une solution pour faire face à la progression du chômage. Tous considèrent le revenu universel comme inévitable, et un moyen de limiter l'augmentation de la pauvreté qui en résulte.

Cette mesure prétendument sociale entérine le fait qu'une partie croissante de la population, même dans les quelques pays riches de la planète, doit vivre avec un revenu qui permet tout

juste d'assurer les dépenses incompressibles telles que le logement, alors qu'à l'autre pôle de la société, une minorité accumule des milliards.

Qu'ils chiffrent ce revenu universel à 400 ou à 1 000 euros, tous les candidats le conçoivent comme devant être financé par la population elle-même, en mutualisant la pauvreté. Il n'est jamais question pour eux de s'attaquer aux revenus du capital. S'il voit le jour, ce revenu universel permettra aux patrons de trouver plus facilement une main-d'œuvre prête

pour tous les types de contrats de travail possibles puisque la faiblesse du salaire sera compensée par la société.

Ce rêve n'est pas le nôtre. La société recèle bien d'autres possibilités à condition de la débarrasser de la mainmise de la grande bourgeoisie qui la parasite. Il sera de toute façon nécessaire que les travailleurs arrachent aux capitalistes la direction de leurs entreprises, afin de décider de l'organisation de l'économie pour répondre aux besoins du plus grand nombre.

La campagne de Fillon : les gens du château

Depuis que Fillon a gagné la primaire de la droite, il ne reste aux médias que ses idées à commenter. Et force est de constater que cela ne fait pas grand-chose.

Il y a bien eu la polémique sur la Sécurité sociale. Après ses propos trop francs, Fillon a dû en rabattre un peu et personne, pas même lui, ne sait aujourd'hui à quelle vitesse il veut détruire la protection sociale.

Certains lui ont alors reproché d'avoir un château. Mais, pour un président de droite, c'est banal. Giscard et Chirac sont aussi châtelains. Puis, pour faire parler de lui, Fillon a joué à l'original en se recommandant de sa foi chrétienne pour prouver sa fibre sociale. Mais personne n'est dupe. Être chrétien n'a jamais empêché d'être un ennemi avéré des travailleurs et un larbin du patronat. C'est seulement pour lui une manière de faire un clin

d'œil à ceux qui sont en croisade contre l'islam.

En voyage à Las Vegas au salon de l'électronique, Fillon a laissé entendre que ce serait lui qui, lorsqu'il était ministre des Télécommunications, aurait introduit Internet en France. Le jour où Fillon visitera le salon de la plomberie, on saura enfin qui a inventé l'eau tiède !

Primaire de la gauche : ils enfilent leur veste rose

À l'approche du premier tour de la primaire à gauche, les favoris des sondages, tous anciens ministres de Hollande et coresponsables de sa politique antiouvrière, cherchent à se faire passer pour des amis des travailleurs.

Après Hamon proposant le partage du travail pour lutter contre le chômage, mais sans garantie d'un salaire complet, après Montebourg se présentant comme le « *candidat du travail et de la feuille de paie* » alors qu'il a aidé la famille Peugeot à fermer l'usine d'Aulnay, c'est au tour de Valls de tenter la conquête de l'électorat populaire.

Lui qui affichait lors de la précédente primaire de la gauche, en 2011, sa volonté de mettre fin aux 35 heures, de supprimer l'ISF et d'abandonner toute référence au socialisme, affirme désormais : « *J'ai changé.* » Un changement très rapide, puisqu'il n'a quitté qu'en décembre son poste de Premier ministre d'un gouvernement qui a mené jusqu'au bout la guerre au monde du travail.

N'écoutant que son courage, Valls a affirmé assumer « *de redonner du*



pouvoir d'achat après avoir demandé des efforts ». Alors qu'il s'est systématiquement opposé au moindre coup de pouce pour le SMIC, alors qu'il a imposé la loi El Khomri, laissé le chômage atteindre des sommets, le voilà qui réactive le bon vieux « *Demain on*

rase gratis ». Pour ne pas se laisser distancer par ses rivaux sur un thème à la mode, Valls a parlé d'assurer à chacun un « *revenu décent* », qu'il évalue à... 800 euros par mois ! Une proposition... indécente !

Claude Hoarau en campagne pour la primaire de la gauche

L'ancien maire de Saint-Louis et dirigeant du PCR, qui a créé le parti Action populaire de La Réunion, est entré dans la primaire de la gauche pour, dit-il, faire « *émerger un candidat qui rassemblera* ».

Ce candidat ne sera « *surtout pas Valls* » ni Emmanuel Macron qui « *a trahi son programme* ». Hoarau penche plutôt pour Benoît Hamon qui, à ses yeux, s'est sans doute moins déconsidéré dans l'exercice du pouvoir.

En s'investissant, tracts du PS en main, pour le compte des socialistes, Hoarau qui se dit toujours

« *communiste* » espère-t-il que le candidat qui sortira des primaires du PS pourrait avoir une politique un peu plus favorable aux classes populaires s'il était élu à la présidence ? Même pas ! En demandant que les minimas sociaux soient indexés sur le coût de la vie, il n'est pas bien exigeant à l'égard du futur candidat aux élections.

En revanche, il prône comme la droite et ses ex amis du PCR un peu plus de place pour les organismes réunionnais dans les discussions avec les acteurs politiques et économiques de la zone Océan Indien, ou bien encore le

renforcement de la décentralisation du département, c'est-à-dire plus de coudées franches aux capitalistes réunionnais pour obtenir des marchés et exploiter sans entraves les travailleurs des pays voisins.

En s'investissant dans la primaire de gauche Claude Hoarau apporte sa caution à la politique menée par le Parti socialiste et à ses dirigeants en lice, qui tous ont mené une politique hostile aux travailleurs et de soutien sans faille au patronat

Le vrai visage du FN

Réuni avec quelques militants dans les locaux du Discopolis à Sainte-Suzanne, Otto-Bruc le porte-parole du FN s'est félicité de ce que certains patrons et médecins rejoignent son parti.

Rien d'étonnant à cela, car derrière son discours raciste, anti-immigrés, réactionnaire, et malgré ses déclarations démagogiques en direction des travailleurs et des classes populaires destinées uniquement à piper des voix aux partis de droite et de gauche

déconsidérés, le Front national est fondamentalement un farouche défenseur du patronat, un partisan avéré du système capitaliste, un ennemi déclaré des travailleurs. Il suffit de rappeler les déclarations venimeuses de Marine Le Pen contre les manifestants opposés à la loi Travail qu'elle traitait de voyous... comme Valls et Sarkozy !

Otto-Bruc a tenu à préciser devant les journalistes en annonçant les candidatures FN aux législatives à La

Réunion que « *Tous ont un casier judiciaire vierge* ». Pas comme lui et pas comme le patron du Discopolis convoqué devant le tribunal en mai 2016 « *pour abus de confiance, abus de biens sociaux, faux et usage de faux, exécution d'un travail dissimulé et blanchiment d'argent, et son épouse jugée pour recel et blanchiment.* » (Zinfos974 du 7 mai 2016)

Partage du travail : un emploi pour chacun avec un salaire décent



Benoît Hamon, le candidat à la primaire socialiste, a déclaré que le partage du travail pourrait se faire en incitant « les entreprises à changer leur organisation du travail, à réduire le temps de travail. On peut le faire à

condition qu'on ne gaspille pas l'argent public. »

En clair, cette « incitation » à partager le travail passerait par l'octroi « à bon escient », des milliards d'aides publiques. Cela revient à faire ce que tous les gouvernements de droite comme de gauche ont fait depuis des années, donner des milliards au patronat pour l'inciter à créer des emplois, ce qui a rempli ses caisses sans jamais faire baisser le chômage.

Alors, ce n'est pas inciter qu'il faudra mais imposer qu'un travail soit offert à chacun des quelque six millions de chômeurs du pays. Pour cela, il faudra que toute la classe ouvrière, du manœuvre à l'ingénieur, ouvrier ou employé, travailleur manuel ou intellectuel, unisse ses forces et prenne conscience de ses intérêts communs, pour imposer un véritable partage du travail à l'échelle du pays

avec pour chacun un salaire décent pour vivre. Ces millions de travailleurs seront utiles. Leur travail permettra de satisfaire les besoins criants dans la société, des besoins qu'il faudra recenser en matière de logements, d'écoles, d'hôpitaux, de transport, de routes, etc. Cela nécessitera que les travailleurs et la population exercent un véritable contrôle sur l'organisation de l'économie.

Il importe avant toute chose que la classe des travailleurs, qui regroupe chômeurs, actifs et retraités, puisse se rassembler sur un programme de revendications vitales et indispensables. C'est justement le sens de la candidature de notre camarade Nathalie Arthaud. Voter pour elle c'est voter pour des revendications qui seules pourront mettre fin au drame du chômage et de tout ce qui l'accompagne.

Mélenchon : refaire le coup de Hollande ?

Face à Valls qui s'affirme le candidat du travail et du pouvoir d'achat, face à Macron promoteur du travail du dimanche, face à Fillon démolisseur de la Sécurité sociale, face aux socialistes et à leur loi travail, Mélenchon affirme « témoigner, au nom des six millions d'ouvriers, des sept millions d'employés ».

Aux travailleurs, il promet l'abrogation de la loi El Khomri, du travail du dimanche, le rétablissement des 35 heures, la hausse du smic. Pourtant, pour les 32 heures, il faudra dit-il « en discuter pour voir comment ça marche ». Quant à la retraite, elle pourra être prise à 60 ans, mais après 40 annuités.

Mélenchon attaque la sphère financière, « parasite qui gangrène l'économie du monde », et utilise le terme de révolution, comme Mitterrand, qu'il admire, et qui disait avant d'être élu, qu'on ne peut être socialiste si on n'est pas révolutionnaire. On a vu ce que recouvrait ce vocabulaire radical !

Mais Mélenchon voit la clé de toute sa révolution citoyenne dans l'élaboration d'une nouvelle Constitution, « pour refonder la France ». En quoi un tel changement dans les institutions, pourrait-il être un obstacle au pouvoir des possédants, qui ne respectent les lois que si elles les servent ? Et que signifie refonder la France ? Rien, strictement rien. Quand

on parle d'un pays, il faut préciser dans quelle classe sociale on se range, sinon on laisse croire que les travailleurs et les capitalistes ont des intérêts communs. C'est là un poison mortel !

Mélenchon se défend d'être un politicien, tout en n'oubliant pas de mettre parfois en avant son expérience en tant que ministre de Jospin. En fait, il a l'habileté de s'adapter à son public.

À l'entendre, s'il parvient au gouvernement, il appliquera vraiment le changement. Mais pourquoi devrait-on lui faire plus confiance qu'à Hollande qui avait proclamé « Mon ennemi, c'est la finance » et qui, une fois élu, a passé son quinquennat à la servir ?

Jean-Jacques Morel droit dans les bottes de Fillon

Pour les législatives à La Réunion, le parti Les Républicains a désigné samedi 14 janvier cinq des sept candidats qui devront se présenter. Jean-Jacques Morel, le « délégué de circonscription » Les Républicains et avocat de son état se présentera à Saint-Denis.

Morel qui a voté Sarkozy aux primaires de la droite s'est depuis

rangé derrière Fillon. Comme ses mentors, il prône la baisse de la fiscalité et des charges sociales des entreprises, c'est-à-dire pour encore plus de cadeaux pour les plus riches et les patrons. Celui qui prétend défendre « les petites retraites » et être touché par la misère, soutient Fillon aux élections présidentielles, un candidat qui veut réduire les droits aux soins

pour les plus pauvres et qui a été l'artisan de la réforme des retraites des fonctionnaires quand il était Premier ministre de Sarkozy.

Morel est comme il le dit lui-même, un militant « discipliné ». Il reste fidèle à son camp, celui des capitalistes, contre les travailleurs.

Quand le Pcr prône une union impossible

Après la disparition de Paul Vergès les actuels dirigeants du PCR, Yvan Dejean et Maurice Girancel, prétendent toujours « rassembler les Réunionnais », construire « un front réunionnais » pour bâtir demain une « Réunion nouvelle », afin de pouvoir « parler d'une même voix à Paris comme l'ont fait en 1946 nos prédécesseurs du CRADS, le Comité Républicain pour l'Action Démocratique et Sociale ». Tels sont les termes employés, si ce n'est ressassés, par les dirigeants du parti dans les assemblées de militants qui ont lieu en ce moment pour préparer le 9ème congrès du PCR.

Mais pas plus qu'en 1946, il n'y a en 2017 d'intérêts communs entre les

capitalistes de La Réunion et les exploités de l'île. Dire qu'il leur a été et qu'il leur est toujours possible de parler d'une même voix est un non-sens. Les patrons, les grands propriétaires réunionnais s'opposaient en 1946 à l'application des lois sociales françaises. Déjà à l'époque ils insistaient sur la nécessité de ne pas déstabiliser l'économie fragile de l'île par des augmentations de salaires trop conséquentes ou des allocations familiales ou chômage trop coûteuses. C'est le même discours que l'on nous sert aujourd'hui quand on entend les patrons et les politiciens à leur service nous parler de « coût du travail », de « charges sociales », etc.

Si les travailleurs doivent se rassembler, ce n'est donc pas derrière leurs patrons au nom de la soi-disant nécessité de relever l'économie réunionnaise, de faire gagner des parts de marché aux capitalistes réunionnais en leur donnant plus d'aides publiques. En donnant également plus de liberté aux assemblées locales pour accompagner les patrons dans la recherche effrénée de nouveaux marchés et de nouveaux profits au sein de la zone Océan indien. Non, si les travailleurs doivent se rassembler, c'est autour d'un programme établi sur la base de leurs besoins propres, de leurs revendications, et qui ne peut s'opposer qu'à la bourgeoisie, fusse-t-elle réunionnaise.

DANS LES ENTREPRISES

Clinique de La Paix : bilan de cinq semaines de grève

Confrontés aux bas salaires et aux mauvaises conditions de travail depuis des années, les aides-soignantes, les auxiliaires de vie et le personnel technique de la clinique de La Paix de Saint-Benoît, appartenant au groupe Clinifutur, ont décidé de ne plus subir sans réagir.

Le 12 décembre, ils se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire mensuelle de 250 € égale pour tous, le retour à l'indemnisation de leurs jours fériés, la fin des pressions sur le personnel de la part de la hiérarchie.

Semaine après semaine, à une vingtaine, ils ont reconduit leur grève, cherché des appuis parmi les non-grévistes, mais aussi auprès des autres travailleurs du groupe, également victimes de la même politique. Même si ces tentatives de ralliement d'autres salariés n'ont pas eu les résultats escomptés (seul un petit groupe de travailleuses de la clinique de Saint-Joseph ont cessé le travail pendant quelques jours), les grévistes ont pu

s'expliquer sur les raisons de leur mouvement, échanger sur les moyens de faire valoir leurs revendications, établir des relations de solidarité entre travailleurs. Tout cela compta si d'autres luttes ont lieu par la suite.

Les grévistes de La Paix ont aussi reçu le soutien moral et financier de travailleurs d'autres entreprises ou de représentants de fédérations syndicales de la CGTR, qui a contribué à les encourager et à tenir. Le fait de ne pas se sentir seuls face au patron de Clinifutura été essentiel dans ce combat.

Pendant cinq semaines, ces travailleuses et travailleurs ont fait preuve d'une détermination et d'une ténacité sans faille. Ils ont maintenu chaque jour leur piquet de grève devant la clinique, lieu de rassemblement et de discussions permanentes. Toutes leurs décisions ont été prises en commun après débat. C'est ce qui a fait leur force face à une direction qui n'avait à la bouche que son soi-disant déficit financier et ses injonctions à reprendre le travail même si elle ne lâchait rien.

Cette direction si sûre d'elle a dû en rabattre en acceptant enfin le vendredi 13 janvier d'ouvrir les négociations. Avoir obligé Clinifutur à cela a déjà été une victoire en soi, même si les concessions de la direction sont loin de répondre aux attentes des grévistes.

La direction de Clinifutur a en effet refusé toute augmentation de salaire. La revendication de 250 € reste donc entière. Seule concession en la matière, un rappel de paiement pour les heures supplémentaires effectuées depuis 2015 dans le cadre (illégal) de semaines de travail de 55 heures.

Les grévistes ont aussi récupéré l'indemnisation financière de trois jours fériés supplémentaires et la récupération en temps de neuf jours fériés annuellement. Ils ont obtenu la mise en place d'une cellule de suivi psychosociologique d'ici fin février pour lutter contre la maltraitance au travail. La dénonciation des NAO 2016 et l'ouverture de nouvelles NAO en juillet 2017, mais n'ont pas fait céder la direction sur le paiement, même partiel des jours de grève qui seront prélevés sur les trois premiers mois de cette année.

Saint-Joseph et La Paix ensemble pour les mêmes revendications

Au sein du groupe Clinifutur, le mécontentement ne couvrait pas seulement à la clinique de La Paix. En décembre plusieurs aides-soignantes de

la clinique Saint-Joseph se réunissaient à l'initiative de la CGTR. Elles décidaient de créer une section syndicale et d'établir un cahier de revendications où figuraient en bonne place une augmentation de salaire de 500 €, l'attribution d'un 13ème mois, le retour aux journées de 10 heures au lieu de 12, une prime de nuit et le maintien intégral des salaires en période d'arrêt maladie. Dans cette clinique, une aide-soignante travaillant la nuit gagne 1160 € par mois. Voilà ce qui a mis le feu aux poudres !

La direction ignorant les revendications, un premier débrayage était organisé en guise d'avertissement le 26 décembre, auquel participait une demi-douzaine de salariées sur un effectif de 90. La direction ayant décidé de ne rien céder, les grévistes décidaient alors de déposer un préavis de grève. Entre temps la direction convoquait cinq grévistes pour faute. Une dizaine de salariées se mettait alors en grève le 5 janvier, installant tente et piquet de grève à l'entrée de la clinique. Elles recevaient l'appui de travailleurs travaillant à proximité mais aussi de syndicalistes du Commerce et du BTP. Une délégation de grévistes de La Paix est venue les soutenir et discuter avec elles.

Convoquées le lendemain pour un entretien avant sanction disciplinaire, c'est toutes ensemble qu'elles s'y sont rendues avec force mégaphone, slogans chantés à tue-tête. La direction les accusait tout bonnement d'avoir « abandonné leur poste de travail le 26 décembre et d'avoir mis en danger la vie des malades et qu'elle n'avait pas été averti de cette action », ce contre quoi il fut répondu qu'il n'en était rien car les grévistes avaient pris soin de déposer leur cahier de revendications et pris toutes leurs dispositions pour que les malades restent entourées de personnel soignant.

La direction ayant accepté le principe de rouvrir les négociations, les grévistes décidèrent de reprendre le travail le 11 janvier, mais avec la satisfaction d'avoir marqué le coup. Pour l'instant aucune sanction n'a été prononcée mais les revendications restent insatisfaites.



La recherche du profit...

Tout au long de la grève, les dirigeants de Clinifutur ont opposé une fin de non recevoir à la revendication des grévistes concernant l'augmentation de leurs salaires, au prétexte que l'établissement de Saint-Benoît aurait présenté un déficit de 600 000 €. Puis cette somme est montée soudainement à 2 millions...

Comment savoir ce qu'il en est vraiment dans cette société où les affaires des capitalistes se font dans la plus grande opacité ? Seul un contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises et ceux de leurs actionnaires pourrait le permettre.

Quoi de plus facile en effet pour les patrons que de maquiller leurs résultats financiers ? Dans le cas de la clinique de La Paix, comment expliquer que celle-ci perde de l'argent alors qu'elle a bénéficié depuis sa reprise par Clinifutur de multiples aides étatiques

(fiscales grâce à la Zone franche urbaine, sociales grâce au CICE) et des paiements conséquents de la Sécurité sociale ?

... Ne fait pas bon ménage avec la santé des soignants et des malades !

Si la grève de la clinique de La Paix montre une chose, c'est que la recherche du profit ne fait pas bon ménage avec les travailleurs de la santé ni même parfois avec la santé des malades.

Cette politique se traduit par un nombre insuffisant de soignants pour assurer une prise en charge correcte des malades. Les grévistes ont ainsi dénoncé le fait qu'ils ont été amenés depuis deux ans à effectuer des semaines de 55 heures... en toute illégalité et, de plus, sans être rémunérés en conséquence.

Il n'est pas rare que certains soirs qu'une infirmière et une aide soignante se retrouvent seules à s'occuper de 66 chambres. D'autres situations plus problématiques ont été signalées comme celle des personnels soignants devant s'occuper de patients présentant des pathologies relevant plus de la psychiatrie que des soins de suite ; patients qui ne devraient donc pas leur être confiés. Mais ainsi, les chambres sont occupées à 95 voire 100 %, avec pour résultat de mettre les salariées à bout.

La santé ne devant pas être une question de finances, les capitalistes devraient en être tenus éloignés !

Pas de trêve pour les revendications

La lutte des travailleurs de la clinique de La Paix qui s'est déroulée à cheval sur les mois de décembre et de janvier n'était pas isolée. D'autres groupes de travailleurs sont eux aussi entrés dans l'action pendant la même période pour des revendications semblables : salaires et conditions de travail.

La plus médiatisée a été celle des Personnels Navigants Commerciaux (PNC) de la compagnie aérienne Air Austral qui a duré 10 jours. À la clé, ils ont obtenu la titularisation de 35 CDD, une indemnisation supérieure des escales longues, une meilleure prise en compte de la pénibilité de leur travail. D'autres groupes de travailleurs ont

mené des luttes parfois prolongées sur les salaires comme au Grand Bleu à Saint-Gilles, Kelonia ou au musée Stella Matutina... et ont fini par obtenir satisfaction, faisant ainsi la démonstration que la lutte collective paie et que les patrons ont les moyens d'augmenter les salaires et d'embaucher !

Irt, Région et associations : gabegie d'argent public et salaires non versés

La presse (Le Quotidien du 4 janvier 2017) s'est faite l'écho de la situation scandaleuse des 14 jeunes embauchés en Contrat d'Avenir par la Région pour former la troupe « Horizon Outremer » destinée à « faire valoir la culture réunionnaise dans l'île lors des événements touristiques et culturels, les salons et les foires ».

Embauchés en novembre 2014, au Smic (subventionné à 90 % par l'État et la Région !), ils se retrouvent aujourd'hui avec trois mois de salaires impayés, sans convention, sans avoir eu droit à aucune formation et dans l'incapacité de contacter leurs dirigeants qui ont disparu dans la

nature. Quant aux responsables de la Région et de l'Île de La Réunion Tourisme (IRT), ils sont passés maîtres dans l'art de se renvoyer la balle, certains osant même déclarer qu'ils n'étaient pas au courant de l'existence de cette troupe !

À défaut de construire leur avenir dans la valorisation de la culture péi, ces jeunes en contrats précaires en sont réduits, pour tenter de récupérer leur dû, à pousser les responsables de leur association en procès aux Prud'hommes.

Honteux !

Médecine du travail : la santé des salariés méprisée

Au 1^{er} janvier 2017, les décrets de la loi El Khomri concernant la médecine du travail sont entrés en application. Le rôle de celle-ci est considérablement réduit.

La visite d'embauche est remplacée par une simple visite d'information et de prévention où la présence d'un médecin n'est plus exigée, remplacé par un « professionnel de santé », interne ou infirmier. La fréquence des visites périodiques est considérablement réduite, portée à... cinq ans, toujours sous la forme de visites d'information et de prévention. Ainsi au bout de cinq ans, les salariés, sauf ceux particulièrement exposés, ne sont même pas sûrs d'avoir un médecin

en face d'eux.

Le gouvernement a justifié ce profond recul par la pénurie de médecins. Mais la faute à qui, sinon aux gouvernements qui n'ont jamais donné les moyens de mettre en place une véritable médecine de prévention, en particulier pour la détection et le suivi des maladies professionnelles ?

Malgré toutes ses limites et insuffisances, cette médecine du travail avait un rôle plutôt protecteur pour les salariés. Le gouvernement, cédant encore une fois aux demandes pressantes du patronat, a réussi à amoindrir ses maigres missions. Le rouleau compresseur de la loi travail et des autres continue son nivellement par le bas.

Fil Rouge

Les congés donnent de l'urticaire au patronat

En ce qui concerne les jours fériés, l'année 2017 sera favorable aux salariés qui pourront bénéficier de six week-ends de trois jours.

C'en est trop pour le Medef, qui réclame la suppression de deux jours fériés. Les grandes entreprises licencient à tour de bras, mettent des travailleurs au chômage technique du jour au lendemain, quand ça les arrange, mais à en croire leurs représentants, deux malheureux jours de congés mettraient l'économie en péril et 100 000 emplois seraient en jeu ! Pour demander aux salariés de travailler toujours plus, le Medef ne prend jamais de congés

Droit à la déconnexion... et droit de se battre

Depuis le 1er janvier, le droit à la déconnexion, introduit dans la loi Travail, permet aux travailleurs des entreprises de plus de 50 salariés de refuser les sollicitations par mail ou téléphone de leurs responsables à tout moment de la journée ou pendant les jours fériés.

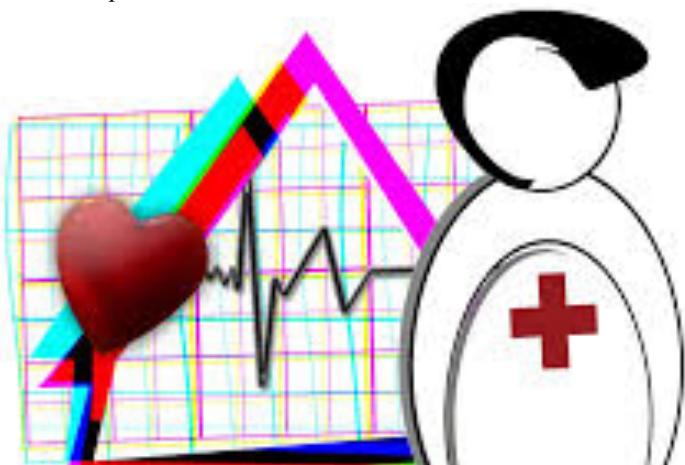
Après le droit au travail et le droit au logement, les travailleurs ont maintenant un droit de plus, qu'il leur faudra faire respecter, comme tous les autres droits inscrits sur le papier.

Bénédiction de la fraude fiscale

Le projet de budget 2017 avait intégré une proposition visant à frapper d'une taxe les sociétés multinationales qui transfèrent tout ou partie de leurs bénéfices vers un pays à fiscalité plus avantageuse. Le Conseil constitutionnel vient de rejeter cette disposition, dite « taxe Google ».

Google peut s'en froter les mains, comme les autres multinationales qui auraient pu se sentir visées.

En réalité, toutes les multinationales pratiquent l'optimisation fiscale, c'est-à-dire la fraude fiscale à grande échelle, et tous les États, même quand ils font semblant de protester, sont complices.



Syndicalisme: le fléau de la collaboration de classe

La mort de François Chérèque, ancien leader de la CFDT, a entraîné de la part de toute la classe politique, de gauche à droite, une avalanche intéressée d'éloges « au réformiste », « au syndicaliste qui rejetait la lutte de classe et la remplaçait par le dialogue ». Ce que patronat et politiciens appellent réformes et réformisme, recouvre en réalité la remise en cause systématique des quelques protections qui avaient été concédées au monde du travail avant la crise. Le « dialogue social » n'est rien d'autre que la complicité des dirigeants syndicaux et du patronat contre les intérêts de classe des travailleurs, comme l'appui apporté

par la CFDT à l'adoption de la loi travail en 2016.

Depuis longtemps, la CFDT, et ce n'est pas le seul syndicat à pratiquer ainsi, revendique haut et fort ce rôle d'accompagnement des volontés du patronat. Et effectivement, le seul rôle que le patronat et les gouvernants, quels qu'ils soient, veulent bien concéder aux bureaucraties syndicales, c'est d'être leurs porte-parole auprès des travailleurs, de défendre auprès d'eux les sacrifices que le patronat veut imposer, en l'aidant au besoin à y parvenir. Des générations de travailleurs qui s'opposaient à l'exploitation capitaliste se sont battus contre ces méthodes.

Pour les militants ouvriers conscients des intérêts de leur classe, le syndicat doit être l'école de la classe ouvrière. C'est là où, comme le disait Pelloutier, l'organisateur des bourses du travail à la fin du XIXe siècle, elle « *apprenait la science de ses malheurs* ». C'est là où il s'agissait de donner aux exploités la fierté d'appartenir au monde du travail, avec la conscience que c'est la classe ouvrière qui mettra fin à l'exploitation capitaliste et construira une société nouvelle, plus fraternelle, plus juste, sans exploitation ni guerre, qui donnera à chacun selon ses besoins. Ce sont ces valeurs et ce syndicalisme de lutte de classe dont la classe ouvrière a un besoin urgent.

DANS LE MONDE

Turquie :Erdogan l'apprenti sorcier

En Turquie, les autorités avaient averti qu'un danger terroriste planait sur la nuit du Nouvel An, sans oublier d'ajouter qu'elles avaient pris toutes les précautions nécessaires. Mais rien n'y a fait. À Istanbul, malgré 17 000 policiers déployés dans la ville, l'attaque, revendiquée par l'État Islamique (EI), s'est produite dans un club, le Reina, faisant 39 morts et une soixantaine de blessés.

Si des attentats de l'EI visent maintenant la Turquie, c'est un retour de bâton de la politique d'Erdogan, car c'est

son gouvernement qui, en grande partie, a armé les djihadistes. Pendant des années, la Turquie, à l'image des États-Unis et de la France, a en effet été l'un des principaux appuis des groupes djihadistes opérant dans la Syrie voisine pour tenter d'abattre le régime d'Assad.

Aujourd'hui, Erdogan tente de sortir de l'impasse où il s'est mis en Syrie et s'allie avec la Russie en vue d'une solution politique sauvegardant le régime d'Assad, combattant les groupes djihadistes sur le terrain et tentant de les mettre hors-jeu. Mais ceux-ci ne

manquent ni de moyens pour lui faire payer ce lâchage, ni d'amis en Turquie, et cela jusqu'au sein de la police.

La Turquie, les États-Unis, la France, avec l'appui de la Russie, voudraient maintenant chasser les djihadistes de l'État islamique du territoire qu'ils occupent, afin de restaurer un semblant de stabilité en Syrie et en Irak. Mais, si l'État islamique est un monstre, c'est un monstre que toutes ces puissances ont contribué à armer et dont elles auront bien du mal à se débarrasser.

Procès pour délit d'opinion

Du fait que sur le banc des accusés se trouvait l'écrivaine AsliErdogan, connue hors des frontières de la Turquie, le procès commencé jeudi 29 décembre à Istanbul a fait les titres de la presse internationale. C'est peut-être ce qui a valu à l'écrivaine et à une coaccusée, la linguiste NecmiyeAlpay, d'être mises en liberté le soir même par le juge, sans cependant que cela mette fin au procès.

AsliErdogan n'a aucun lien de parenté avec le président turc RecepTayyipErdogan, ce patronyme étant assez répandu dans le pays. Avec NecmiyeAlpay et deux journalistes, elle a été arrêtée en août lors d'un coup de

filet de la police à la rédaction du quotidien *ÖzgürGündem*, catalogué comme pro-kurde. Il n'en faut pas plus pour que ses rédacteurs soient accusés régulièrement d'appartenance à une organisation terroriste, en l'occurrence le PKK, l'organisation de guérilla kurde de Turquie, et cela peut leur valoir la prison à perpétuité.

Le régime a d'abord réagi à la tentative de coup d'État du 15 juillet par de vastes opérations de police contre la secte de FethullahGülen, le rival de RecepErdogan accusé d'avoir orchestré le coup d'État. Mais la répression s'est rapidement élargie à ceux qui soutiennent

de près ou même de loin la cause des Kurdes.

Il est commode pour le pouvoir de confondre sous le même vocable d'organisation terroriste les gülenistes, les nationalistes kurdes et les hommes liés à la mouvance djihadiste, comme l'auteur de l'attentat du 1er janvier. Il voudrait ainsi justifier sa politique et faire oublier ses propres responsabilités dans la situation. Cela ne fait que l'engager toujours un peu plus dans une impasse, y compris quand il traîne des écrivains et des journalistes devant les tribunaux pour ce qui n'est qu'un délit d'opinion.

États-Unis : les mensonges de Trump sur l'emploi

Avant même d'être intronisé président, Trump veut faire croire qu'il remplit ses promesses en matière d'emplois.

Cela a commencé avec l'annonce que grâce à lui Carrier, une entreprise de climatisation de l'Indiana, avait renoncé à délocaliser 1 100 emplois. En réalité, le groupe auquel Carrier appartient, a annoncé qu'un tiers des emplois transférés au Mexique, resteront finalement dans l'Indiana, qui offre pour cela exonérations d'impôts et subventions. Les travailleurs, eux, devront supporter des réductions de salaire et de prestations sociales.

Quant à l'usine de Ford au Kentucky, que le trust aurait renoncé de délocaliser au Mexique, il n'a jamais été question de la fermer. Il s'agissait simplement de transférer la production des petites voitures de cette usine pour augmenter celle des grosses cylindrées et autres SUV, très demandés et beaucoup plus rentables. De même, la création de 700 emplois par Ford dans son usine de Flat Rock dans le Michigan, pour construire des voitures électriques et des voitures sans

chauffeur en 2020, avait déjà été annoncée en décembre 2015, il y a plus d'un an !

Les menaces de Trump censées faire revenir les emplois aux États-Unis, en particulier celle de taxer à 35 % les marchandises fabriquées à l'étranger, ne sont pas vraiment prises au sérieux, d'autant que lui-même n'a

pas l'air pressé de rapatrier ses propres productions de Chine, d'Indonésie ou du Mexique. Ni les constructeurs automobiles, ni les autres industriels ne vont changer de politique parce que Trump a été élu. S'ils l'aident avec quelques déclarations complaisantes, c'est qu'ils sont bien sûrs qu'il ne leur demandera rien de plus.



Manifestation anti Trump

C2.statelickr.com

Tchad : les travailleurs contre un régime corrompu



Idriss Déby

En visite au Tchad le 25 décembre, le Premier ministre, Bernard Cazeneuve, a apporté son soutien au dictateur Idriss Déby face à la crise sociale qu'il affronte. Depuis plus de trois mois, les grèves se succèdent dans tout le pays en réaction au renchérissement de la vie, aux attaques du gouvernement et à la corruption.

Les enseignants et les personnels de santé notamment sont en première ligne.

Dans le numéro du 2 décembre de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) décrivent les raisons de ce mouvement de protestation :

« La plateforme revendicative de l'Union des syndicats du Tchad (UST) est un ensemble de mesures comme l'augmentation générale des salaires pour faire face à la hausse incessante des prix des denrées de première nécessité, le versement régulier des salaires et le paiement des arriérés. Au lieu de satisfaire ces revendications légitimes, le gouvernement n'a fait que jeter de l'huile sur le feu. Sous prétexte de faire face à la crise due à la baisse des revenus pétroliers, mais en réalité à cause de la dilapidation des fonds publics par Déby et son clan, le gouvernement a unilatéralement pris 16 mesures drastiques et impopulaires,

dont la suppression de 80 % des primes et indemnités des fonctionnaires et des agents de l'État pour une période de dix-huit mois. C'est ce qui a poussé l'UST à lancer une grève générale.

Pourtant, l'argent pour payer tous les fonctionnaires et agents de la fonction publique existe bel et bien, mais dans les poches de Déby, son clan et sa famille... Tout cet argent, s'il était confisqué, pourrait servir à payer en partie, voire même en totalité, les salaires des fonctionnaires et agents de l'État. Mais il ne faut pas attendre cela d'Idriss Deby, car il y va des intérêts de son clan et de sa famille. Espérons qu'un vent de mécontentement de la part des travailleurs et des classes pauvres puisse balayer un jour ces sangsues au pouvoir, et que les travailleurs aient toujours leur mot à dire, indépendamment d'autres catégories sociales et surtout des politiciens qui pourraient s'appuyer sur leur lutte pour parvenir au pouvoir. »

Burundi : dictature et démagogie ethnique

Au Burundi, le ministre de l'Environnement a été assassiné le 1^{er} janvier. Depuis que le président Nkurunziza a annoncé, il y a maintenant deux ans, sa volonté de ne pas quitter le pouvoir, les assassinats de dignitaires du régime se succèdent, et une répression de plus en plus sauvage s'abat sur la population. 300 000 personnes se sont enfuies dans les pays voisins.

Dès les premières manifestations en avril 2015, la police a ouvert le feu sur les manifestants, emprisonné et torturé systématiquement les opposants politiques ou les journalistes. Les quartiers qualifiés de contestataires de Budjumbura, la capitale, sont ratissés systématiquement par les forces de

répression. Des hommes sont retrouvés mains liées dans le dos, exécutés d'une balle dans la tête. Les centres de torture se multiplient, et les nervis des forces de sécurité s'y livrent à tous les sévices. On ne compte plus les disparus.

Le régime est prêt à tout pour garder le pouvoir, et en particulier à raviver les tensions entre les deux principales composantes du pays, Hutu et Tutsi. Dans ce petit pays, les différentes composantes de la population étaient parvenues à vivre en paix après une guerre civile qui, comme au Rwanda voisin, avait fait des centaines de milliers de morts. La menace de ces massacres de masse, visant les Tutsi mais aussi les Hutu

opposés au régime, ressurgit aujourd'hui, et c'est bien pourquoi ceux qui le peuvent s'enfuient en abandonnant tout.

Aujourd'hui, les grandes puissances agitent le risque d'un génocide. Ce sont pourtant elles qui ont semé le poison empoisonné de l'ethnisme. À l'époque où le Burundi comme le Rwanda étaient sous leur coupe, elles ont systématiquement différencié et opposé les uns aux autres des groupes humains comme les Hutu et les Tutsi, se servant des seconds pour dominer les premiers, et générant les haines qu'exploitent aujourd'hui des dirigeants comme Nkurunziza.

Sur le blog de Nathalie Arthaud : Uber vendeur de rêve

« *Uber vendeur de rêve* », « *Uber esclavagiste moderne* », voici les slogans des chauffeurs de VTC qui se défendent. Ils se retrouvent à trimer jusqu'à 70 heures par semaine même pour arriver à gagner le smic. En fait de liberté, après avoir acheté ou loué leur véhicule, ils dépendent entièrement d'Uber pour obtenir des courses et doivent lui payer une commission que la multinationale a fait passer de 20 à 25 % le 8 décembre dernier. Le tout sans protection sociale, sans congés, sans règles de repos, puisqu'ils ne sont pas considérés comme des salariés mais comme des travailleurs indépendants, des « autoentrepreneurs » !

La voilà donc l'ère « moderne », la « nouvelle économie » vantée par Macron et les autres, qui nous expliquent que le salariat est dépassé et qu'un nouvel avenir s'offre grâce aux

possibilités du numérique. En réalité, ces prétendus « entrepreneurs » n'échappent en rien à l'exploitation. Et si on n'enrichit pas directement un patron quand on est travailleur dit « indépendant », on enrichit la grosse entreprise donneuse d'ordre ou la plateforme qui tire les marrons du feu.

Quel que soit le nouveau nom dont on les affuble, ces milliers de travailleurs font bien partie du camp des travailleurs et subissent en première ligne la précarité que le patronat cherche à généraliser partout, dans la guerre qu'il mène aux travailleurs.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE :

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 22 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT PIERRE
SAMEDI 11 FÉVRIER de 9H00 à 10H30**

**MARCHÉ DE SAINT ANDRÉ
VENDREDI 17 FÉVRIER de 8H30 à 10H00**

Pour nous contacter :

Ecrire à BP 184 97470 SAINT BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org

Impression spéciale Lutte ouvrière

Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : demande en cours

 Suivez le blog de
Nathalie Arthaud :
<http://www.nathaliearthaud.info>